

## **Préparation du programme de travail 2024-2025 du PNUE/PAM : Propositions concernant les activités dirigées par le CAR/PAP**

### **I. Introduction**

En vue de proposer un programme de travail (PdT) bien structuré et équilibré pour l'exercice biennal 2024-2025 à soumettre pour adoption à la COP23 (Slovénie, décembre 2023), l'Unité de coordination (UC) du PAM et ses composantes ont commencé à élaborer le document début janvier 2023 afin de pouvoir en discuter d'abord avec les points focaux (PF) des composantes puis avec les points focaux nationaux (PFN) du PAM.

La partie du PdT du PNUE/PAM 2024-2025 proposée par le CAR/PAP se concentre sur les principaux résultats de la Stratégie à moyen terme (SMT) du PAM pour 2022-2027, en gardant à l'esprit la nécessité de créer une base solide pour la réalisation d'activités qui s'étendront au-delà de 2025. Elle est conçue de manière à garantir :

- Un alignement complet sur la nouvelle SMT du PNUE/PAM pour 2022-2027 ;
- Un soutien aux Parties contractantes (PC) pour mettre en œuvre efficacement le Protocole sur la gestion intégrée des zones côtières (Protocole GIZC) ;
- Un ensemble cohérent d'activités allant de l'élaboration des politiques aux projets sur le terrain en passant par un appui méthodologique, un renforcement des capacités et la sensibilisation ;
- Une meilleure harmonisation et des synergies avec les initiatives et nouveautés mondiales et régionales pertinentes, telles que les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies, la Directive-cadre pour le milieu marin de l'UE (DCSMM) et la Directive de l'UE établissant un cadre pour la planification de l'espace maritime (PEM) ;
- Des synergies avec les partenaires pertinents pour atteindre les objectifs de GIZC.

En outre, la proposition par le CAR/PAP d'activités et de livrables pour le PdT du PNUE/PAM 2024-2025 a été guidée par les décisions des CoP précédentes, qui recommandaient entre autres de poursuivre les travaux sur la PEM dans les conditions spécifiques de la Méditerranée aux niveaux régional et national, en accordant une attention particulière aux interactions terre-mer, et en recherchant l'intégration de la planification terrestre et marine au sein de la GIZC.

Toutes les activités ont été envisagées en gardant à l'esprit la nécessité et l'objectif de contribuer à la mise en œuvre du Programme de surveillance et d'évaluation intégrées (IMAP) du PNUE/PAM, en particulier en ce qui concerne les objectifs écologiques "côtiers" (OE 7 et 8).

Les propositions d'activités et de livrables du PdT 2024-2025 du PNUE/PAM par le CAR/PAP ont été rédigées en collaboration avec l'UC et les autres composantes du PAM, en tenant compte des ressources financières et humaines disponibles sur le budget de base du MTF, largement complétées par des ressources externes mobilisées en collaboration avec les CP, et notamment du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et de l'UE. La proposition comprend également les activités et livrables pour lesquels les ressources restent à mobiliser (c'est-à-dire les ressources externes non sécurisées).

### **II. Activités proposées**

Les principales activités et livrables du PdT du PNUE/PAM 2024-2025 proposés par le CAR/PAP, à mettre en œuvre en collaboration avec les PC et les autres composantes du PAM, appartiennent aux cinq programmes de la SMT 2022-2027, comme présenté ci-dessous. Il s'agit d'un mélange d'activités « classiques » présentes dans tous les PdT depuis l'adoption du Protocole GIZC, d'activités à long terme entamées lors de cet exercice biennal et qui se poursuivront en 2024-2025, et de plusieurs nouvelles activités identifiées lors des contacts avec les PC.

### **Programme 3 de la SMT : Vers une Méditerranée résiliente au changement climatique**

Comme stipulé dans plusieurs articles du Protocole GIZC, la question de l'adaptation au changement climatique dans les zones côtières doit être correctement abordée dans tous les plans et stratégies de GIZC. C'est pourquoi le FEM a décidé de compléter les deux plans de GIZC préparés dans le cadre de MedProgramme (au Monténégro et au Maroc) avec un projet axé sur le changement climatique. Les deux plans ont atteint un stade avancé de mise en œuvre au cours de l'exercice biennal 2022-2023 et seront finalisés au début de 2024.

L'un des thèmes qui sont apparus dans les deux plans était celui des solutions basées sur la nature et la nécessité de mieux comprendre les options applicables aux différentes typologies côtières. À cette fin, le CAR/PAP a commencé à travailler sur un document d'orientation qui sera finalisé et diffusé au cours du prochain exercice biennal.

### **Programme 4 de la SMT : Vers une utilisation durable des ressources côtières et marine, y compris grâce à la promotion de l'économie circulaire et bleue**

Les programmes d'aménagement côtier (PAC) resteront l'activité principale de ce programme. Le PAC Israël lancé fin 2022 sera finalisé et un nouveau PAC sera négocié grâce à la préparation de l'étude de faisabilité et de l'accord PAC. Les PC intéressées sont invitées à communiquer par les voies officielles (PFN du PAP et du PAM) leur intérêt et leur volonté pour la mise en œuvre d'un tel projet.

La grande majorité des activités de ce programme sont celles incluses dans le MedProgramme du FEM. Ces activités visent à aider les PC éligibles à remplir leurs obligations en ce qui concerne la mise en œuvre du Protocole GIZC, et se concentreront sur la finalisation des activités entamées lors de la période biennale 2022-2023, et notamment la stratégie nationales de GIZC pour le Liban, les plans côtiers au Monténégro et au Maroc et les études de vulnérabilité pour deux wilayas algériennes.

En outre, il est proposé d'entreprendre un important travail méthodologique, axé sur la mise à jour des matrices du Cadre régional commun pour la GIZC et le renforcement de la mise en œuvre de la PEM conformément à la décision IG.24/5 de la COP 21.

### **Programme 5 de la SMT : Gouvernance**

Trois grands types d'activités sont prévues dans le cadre de ce programme. Il s'agit d'activités « régulières » puisqu'elles sont présentes dans tous les PdT :

- l'organisation de la réunion ordinaire des PFN du CAR/PAP ;
- un appui aux PC dans le processus de ratification du Protocole GIZC en renforçant les cadres juridiques nationaux et en créant des comités intersectoriels pour la gestion des zones côtières ;
- l'organisation de sessions du cours virtuel MedOpen et la mise à jour du matériel de formation.

### **Programme 6 de la SMT : Ensemble vers une vision partagée de la mer et des côtes méditerranéennes**

En tant que responsable des indicateurs relatifs à la côte et à l'hydrographie de l'IMAP, le CAR/PAP aidera les PC à effectuer des analyses relatives à l'indicateur commun (IC) 16 sur la ligne de côte, et tout particulièrement pour aider les pays à déterminer le bon état de l'environnement (BEE) spécifique.

De plus, avec le soutien du MedProgramme du FEM, la méthodologie de calcul l'IC candidat 25 sur le changement d'utilisation du sol sera finalisée.

**Programme 7 de la SMT : Vers un plaidoyer, une sensibilisation, une éducation et une communication forts et solidaires en matière de mer et de littoral méditerranéen**

Les célébrations régionales du Jour de la Côte sont maintenant une tradition en Méditerranée. Comme les 17 dernières années, des événements annuels centraux seront dans les pays qui expriment leur désir de les accueillir.

Un soutien sera également fourni aux événements organisés localement, qui contribuent de manière significative à la visibilité du PAM.